

Bulletin syndical

Septembre — Octobre 2025
N° 401

snes

Académie de Toulouse



**POUR LA JUSTICE
SOCIALE, FISCALE ET
ENVIRONNEMENTALE!**



Dans les Hautes-Pyrénées, circulez, il n'y a plus de place !

Au lycée Théophile Gautier, les enseignantes se sont très largement mobilisées en mars 2025 contre la suppression de leur huitième classe de seconde. Ils avaient averti les services de la DSDEN de la probabilité d'avoir plus d'élèves que les effectifs annoncés, et des conséquences inévitables sur les élèves. Comme d'habitude, on leur a dit qu'ils se trompaient, et comme d'habitude, ils avaient raison. Les classes de seconde du lycée Théophile Gautier sont en effet bien pleines, toutes sont à 35 (ou 34 + AESH) pour une capacité d'accueil dans les salles de 35. Ah, non, pardon... pas toutes, l'une d'entre elles est à 37. Mais pas de panique, ça n'impacte que les élèves d'UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) affectés après le mois de juin ! Et puis, on bricole : l'une d'entre eux va faire quelques heures au lycée pro Reffiye, une autre ira en EDS en première

pour quelques heures, et le troisième n'aura strictement aucune heure de cours en dehors des 12 heures de FLE... Alors que l'IEN en charge de la scolarisation de ces élèves a alerté sur leur trop faible inclusion, la réponse de l'institution est de leur en donner encore moins ! Des textes encadrent la scolarisation des élèves allophones : la circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 précise : « L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers ». Le texte prévoit aussi l'inclusion dans au moins deux matières autres que le français. On est bien loin du compte ! Autre conséquence de la suppression de cette huitième seconde, l'impossibilité d'accorder certaines dérogations. Il aura fallu l'alerte

des représentants SNES-FSU auprès des services de la DSDEN 65 pour que les élèves latinistes du collège Pyrénées obtiennent une dérogation pour continuer le latin en seconde à Théophile Gautier et qu'un élève du collège Victor Hugo obtienne une dérogation pour intégrer l'option langue des signes au lycée Marie Curie. Faut-il y voir là la mort programmée des options ?

Dans un contexte budgétaire d'austérité, on voit bien qu'une fois de plus, ce sont les populations les plus fragiles qui paient l'addition. Nous exigeons des moyens qui nous permettent de remplir nos missions de service public d'éducation et d'accueillir dignement les élèves, TOUS ET TOUTES les élèves.

Sandra Roger et Frédérique Lemaire
co-secrétaires SNES-FSU 65

Dans le Gers, les AESH se mobilisent pour leurs métiers et leurs missions

Le jeudi 18 septembre, au cours de la manifestation interprofessionnelle, une délégation d'AESH du collège Françoise Héritier de L'Isle Jourdain a formé un cortège visible et sonore, avec des pancartes qui dénonçaient leur précarité, mais aussi la difficulté à mettre en œuvre l'inclusion sans investissement massif de l'Education Nationale. Selon le témoignage de l'une d'entre elles, « au lundi 22 septembre, il y avait encore 4 postes non remplacés au PIAL sud de L'Isle Jourdain. Au cours de l'année passée, 5 AESH ont démissionné, non pas parce qu'elles n'aiment pas leur métier, mais parce que leur salaire est insuffisant. » En plus d'un revenu faible, les AESH souffrent aussi du sous-recrutement : « La situation la plus complexe est actuellement sur le col-

lège, témoigne encore une AESH, où il y a 53 élèves notifiés dont 4 élèves à 100 % et seulement 11 AESH. Au final, cela représente environ 20 élèves dont on ne peut pas respecter les notifications parce qu'il y a 4, 5 voire 6 élèves notifiés par classe. Les AESH sont déjà désespérées et épuisées à peine deux ou trois semaines après la rentrée. Elles sont en colère et ont le sentiment de ne pas être entendues. »

Quel rapport avec le budget ? Face au contexte politique, l'État use d'un discours anxiogène pour faire accepter aux citoyennes et aux citoyens « l'inéluctable nécessité » de se soumettre à une politique d'austérité. Mais comment ne pas penser que l'inclusion n'est pas une priorité éducative pour les élèves, leurs familles et les personnels ? Le SNES-FSU

revendique une école inclusive de qualité et rejette toute nouvelle instrumentalisation de la dette pour refuser la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B. Sans création d'un véritable statut, qui permettrait à la fois de former et recruter des personnels qualifiés, l'inclusion restera une lettre morte. Les AESH mobilisées à Auch et dans le Gers gardent l'espoir de faire bouger les lignes, en faisant connaître leurs conditions de travail et en continuant leurs actions, comme elles le feront en tractant à destination des familles et en se mobilisant au cours des journées d'action à venir.

Perrine Simonutti
co-secrétaire SNES-FSU 32

En Aveyron : EPLE en crise... d'attractivité ?

Ici, c'est même une rentrée qui ne s'est pas faite : au collège de la Viadène, les personnels se sont mobilisés contre l'absence de chef d'établissement... 100 % de grévistes, c'est dire la colère ! Là, c'est une rentrée placée sous le signe de l'inquiétude : il a fallu attendre une affectation de dernière minute d'un faisant-fonction, et l'officialisation d'une nomination tardive d'un secrétaire général d'EPLE au lycée Monteil... Ailleurs, ce sont des services administratifs bousculés par le turn-over ou l'urgence de suppléer les postes vacants... Si la situation devient parfois critique, comme l'a montré le cas du collège de la Viadène à Saint-Amans-des-Cots où, faute de remplaçant au

poste de principal, l'établissement s'est retrouvé dans l'impossibilité d'ouvrir à la rentrée, elle n'est de fait que rarement satisfaisante, et ce qui ressort de cette rentrée 2025, c'est évidemment que ces difficultés sont structurelles. La perte d'attractivité concerne les enseignantes mais on le voit de manière plus criante aussi, désormais, pour les services administratifs : la contractualisation s'impose comme un palliatif aux postes non pourvus, l'Éducation nationale peine à recruter durablement, un turn-over permanent s'installe et met à mal les équipes, le fonctionnement quotidien des établissements se dégrade et avec tout cela le fonctionnement pédagogique

trinque... Cette crise ne pourra être réglée qu'en s'attaquant au cœur du problème : le sous-investissement, raison de la sous-administration dans l'Éducation nationale, qui a pour effet des taux d'encadrement défavorables dans toutes les comparaisons internationales et qui empêche toute revalorisation, premier levier pour redonner de l'attractivité à tous les métiers. La séquence de rentrée a été l'occasion de se mobiliser pour le budget : en Aveyron, le lien entre difficultés locales et enjeux nationaux a été vite fait !

Sylvain Lagarde
co-secrétaire SNES-FSU 12



Foix le 18 septembre



Tarbes le 18 septembre



Auch le 18 septembre



Toulouse le 2 octobre

Se donner les moyens d'imposer nos propositions

L'été a mis en avant les progrès des idées et des combats que nous portons sur les questions de justice fiscale, sociale ou environnementale. Si pour le moment les indispensables ruptures avec les logiques néolibérales que nous subissons au quotidien tardent à venir, la contestation sociale de la loi Duplomb, l'émergence de la taxe Zucman ou l'attachement persistant aux Services publics sont des signes encourageants : nos mobilisations font bouger les lignes.

L'Éducation nationale s'enfonce toujours plus dans la pénurie résultant des carcans budgétaires : la rentrée a encore révélé son état de délabrement. A l'os au plan budgétaire, le ministère n'a plus que la dégradation des conditions de travail à proposer pour couvrir les postes qui ne trouvent pas preneur : précarité et affectations en service partagé plus fréquentes, effectifs élèves en hausse, alourdissement de la charge de travail, stagnation des salaires malgré les progressions de carrières, etc. L'enquête internationale TALIS vient confirmer les effets sur le Second degré de 7 années de macronisme éducatif : la part des enseignantes de collège satisfaites de leurs conditions d'emploi a diminué de 20 % entre 2018 et 2024...

Mais E. Macron n'entend pas rendre les armes : si nos idées progressent, si l'ampleur de la colère est une réalité tangible à cette rentrée, nous sommes loin d'avoir porté le rapport de force au niveau nécessaire pour faire plier un homme de plus en plus isolé, mais qui refuse d'abdiquer ses orientations politiques entièrement dédiées au service de quelques privilégiés, peu nombreux, mais désormais tentés par l'autoritarisme et le choix du pire pour asseoir leur domination et refuser tout changement de cap.

Alors que le métier continue d'être attaqué, notamment à cette rentrée sur le terrain de l'évaluation des élèves et de la formation initiale, que la Sécurité sociale est détricotée par la mise en place de la PSC, que les salaires et pensions sont rabotés, et face à une Extrême-droite de plus en plus offensive et proche du pouvoir, il nous appartient collectivement, avec l'intersyndicale interprofessionnelle et Éducation, d'amplifier les mobilisations, et de nous donner les moyens d'imposer la satisfaction de nos revendications. Ce moment est venu ; il est possible, si nous le décidons ensemble.

Pierre Priouret

secrétaire général SNES-FSU Toulouse



N° CPPAP : 1127 S 0 62 78 — Prix abonnement : 10€

Dépôt légal à parution — ISSN 2777-9904

Journal édité par le SNES :

2 avenue Jean-Rieux 31500 Toulouse

Tél. 05 61 34 38 51 • Fax 05 61 34 38 38

Mél : s3tou@SNES.edu

Directeur de Publication : Sylvain Lagarde

Rédactrices en chef : Perrine Simonutti
et Laure Soubso

septembre — octobre 2025 — n° 401
Public-Imprim Midi-Pyrénées — Tél. 05 61 44 11 12



Rentrée 2025 dans l'académie : au régime sec !

Notre enquête de rentrée renseignée par nombre de sections d'établissement a très rapidement permis de mesurer la couverture des postes à la rentrée. Le bilan est sans appel...

Si le rectorat a pu limiter en partie l'ampleur des difficultés constatées sur le terrain par l'affectation imprévue de stagiaires supplémentaires, la pénurie de professeur·es, désormais structurelle, s'est encore confirmée à cette rentrée. Par rapport à 2024, peu d'améliorations visibles : dans 60% des collèges et lycées, il manquait au moins une professeur·e à la rentrée... et au moins une PsyEN dans 1 établissement sur 6. Il manquait aussi au moins un AED dans une vie scolaire sur 10, et une AESH, dans près de 20% des établissements. De nombreux retours ont également fait état d'équipes administratives incomplètes.

Les difficultés de recrutement continuent donc de produire des effets dramatiques, et augmentent sans cesse le volume de recrutement de contractuelles par le rectorat. Sur le

terrain, difficile de ne pas en voir les effets : il faudra en recruter encore davantage pour couvrir la centaine de postes dégagés sur le budget académique pour renforcer le remplacement (assuré seulement au tiers par des TZR...).

Inquiétudes sur les budgets

Au plan budgétaire, la situation n'est pas plus brillante : les élu·es du SNES et de la FSU en Commission Académique d'Action Sociale avaient alerté dès juillet la ministre face à la situation de l'académie, qui pourrait cet automne difficilement accorder les secours financiers ponctuels qu'elle octroie d'ordinaire aux très nombreux·es collègues - très souvent précaires et à temps partiel (AESH, contractuel·les), mais aussi de plus en plus souvent titulaires avec enfants - qui les sollicitent. Les premiers échanges de rentrée avec le Recteur ont confirmé la difficulté du rectorat à assurer les remboursements de frais de déplacements des collègues dont la mobilité est imposée, et ce depuis le mois de mai dernier :

ce n'est pourtant pas à elles ni à eux de faire l'avance de ces frais pendant des mois !

Le budget du Pass Culture a été rogné partout dans l'académie, bien en-dessous des promesses faites en février dernier lors de la première suspension des crédits 2025, qui visait... à préserver les budgets pour la rentrée 2025 !

Enfin, le rectorat a gelé presque toutes les HSE depuis le printemps, et réduit de 15% les volumes d'IMP, par mesure d'économies...

Dans ce contexte, l'annonce de nouvelles mesures d'austérité, contenues dans le dernier projet de budget envisagé, n'est pas de bon augure, et impose manifestement un changement de cap fiscal et budgétaire auquel les gouvernements Macron se sont tous refusés depuis des mois...

Pierre Priouret

secrétaire général SNES-FSU Toulouse



Les deux journées de mobilisation de septembre ont permis de réunir des manifestations très importantes en Haute-Garonne. La mobilisation du 10 septembre n'avait rien d'évident. Né sur les réseaux sociaux, d'abord plutôt à l'extrême droite mais rapidement emporté par des revendications de gauche, cet appel "Bloquons tout" était repris à Toulouse, mais aussi ailleurs dans le 31, par des AG ouvertes. Dès le mois d'août, la FSU et la CGT, ont participé, en tant que telles, à l'AG de Toulouse, et elles ont été bien reçues, chaque partie respectant les prérogatives des autres. Ce travail patient a conduit à la déclaration commune en Préfecture. Le 10 septembre, des blocages étaient organisés par les lycéen·nes ou par l'AG toulousaine, systématiquement et parfois violemment réprimés par les forces de l'ordre, avec plus de 60 interpellations

catégories de la population. L'aboutissement a été cette manifestation massive, jeune et dynamique, réunissant 30000 personnes à Toulouse.

Le 18 septembre, à l'appel cette fois-ci des 8 organisations de l'intersyndicale, mais avec des AG locales toujours actives, le même scénario s'est répété. Le matin, la FSU, avec d'autres syndicats, a aussi appelé à un tractage massif à la Cépière. La manif toulousaine a réuni 40000 personnes, qui ont globalement défilé sans encombre, exprimant clairement nos revendications sur les salaires, les retraites et le Budget. L'ampleur des deux manifestations a marqué le paysage revendicatif, y compris au niveau national. L'articulation de différents modes de mobilisation et d'action, qui a aussi fait le succès de ces journées, a permis à tout le monde de s'investir.

Mobilisations des 10, 18 septembre et 2 octobre dans le 31

à la clé. A Muret, à Carbonne, à Toulouse et ailleurs dans le 31, des tractages étaient organisés, notamment sur des ronds-points. A Muret, une manifestation réunissait 500 personnes. Ces différents rendez-vous ont permis la convergence de diverses

A l'heure où il s'agit de hausser encore le niveau du rapport de force pour infléchir les choix budgétaires et politiques, cette articulation exemplaire et positive entre différentes forces sociales et syndicales est à retenir pour les prochaines mobilisations.

Le 2 octobre, à Toulouse comme ailleurs, la mobilisation a été forte mais moins importante. Et un événement inacceptable a entaché cette journée : un rassemblement en soutien à la flottille vers Gaza, prévu à 18H30, a été interdit par le Préfet pour des raisons nébuleuses. Malgré cette interdiction, des camarades syndiqué·es se sont pacifiquement retrouvés. Après le déploiement d'une banderole et une expression pacifique, ils et elles ont été violemment chargé·es par la police. Plusieurs manifestant·es, dont un camarade du SNES-FSU, ont été blessé·es par de violents coups de matraque. Nous dénonçons l'attitude du Préfet et celle des forces de l'ordre qui ont choisi de réprimer brutalement cette mobilisation légitime. La FSU 31 et la FSU nationale ont dénoncé ce fait grave par un communiqué.

Pierre Montels et Loïc Saint-Martin

SNES-FSU 31

Bac et Parcoursup : quand l'aménagement n'est jamais innocent...

Les réformes Blanquer du baccalauréat et de l'affectation post bac, c'est l'histoire d'un séisme aux répliques qui n'en finissent plus. Le séisme a fragilisé et déstabilisé toute l'architecture du lycée, les répliques ne cessent chaque année de faire apparaître des effets collatéraux, et conduisent le ministère à « proposer » des aménagements. Ainsi au lieu de revenir sur des réformes néfastes, le ministère campe dans le déni et ne cesse d'adapter ce qu'il faudrait envoyer à la poubelle.

On pourrait considérer que cette posture est un moindre mal, mais ce serait en réalité occulter le fait que chaque aménagement n'est jamais innocent et qu'il y a toujours une « petite lubie » issue de la « manie libérale » dans les adaptations proposées.

La nouveauté de Parcoursup 2025 était par exemple le retour de la hiérarchie des vœux en fin de procédure au prétexte d'accélérer les réponses de cette machine à trier, qui,

certes, donne des réponses d'affectation aux élèves (les deux tiers des élèves ont ainsi une réponse au début de la procédure), mais est incapable de donner largement satisfaction, ce qui amène les élèves à attendre plus longtemps, à angoisser, voire... à renoncer !

Et la nouveauté est là : la mise en place de la phase de hiérarchisation des vœux a eu pour corollaire une explosion des « abandons » à l'ouverture de cette phase (20 fois plus que la moyenne des 8 jours précédents : rien que cela !). Traduction : au prétexte d'accélérer les réponses, le ministère a, en pratique, accéléré le tri.

L'exemple plus récent du bricolage est évidemment celui du bac avec les annonces de dernière minute, non concertées, autour du contrôle continu et de la réactualisation du Plan Local d'Évaluation (PLE). Jean-Michel Blanquer avait parlé à son heure de donner de la robustesse aux moyennes, voilà qu'Elisabeth Borne sort du chapeau techno-

cratique une note de service afin soi-disant de « resserrer les exigences » : il suffit de lire d'un peu plus près le texte pour constater sa démarche de définition des « bonnes pratiques », et donc l'objectif sous-terrain qui est de déposséder l'enseignante de la maîtrise de son évaluation et de son expertise.

Évidemment, la communication « grand public » se fait autour de la possibilité d'avoir des notes qui ne compteront plus et de libérer de la pression permanente ; mais, ce qui s'affirme, c'est le diktat de la norme / note... au service de Parcoursup.

La boucle est bouclée, l'aménagement justifié, cqfd : au prétexte d'améliorer le contrôle, le ministère va, en pratique, renforcer les mécanismes du tri.

Sylvain Lagarde
secrétaire académique

Le re re-nouveau du déjà nouveau Brevet

Juste avant l'été, nous faisons un point sur les applications concrètes des annonces du nouveau DNB, pour constater finalement que les changements avaient lieu seulement à la marge, et que tout ce charivari avait en réalité beaucoup plus servi les intérêts particuliers et carriéristes de nos nombreux ministres que l'intérêt des élèves.

Et bien, mal nous en a pris. En effet, on ne pensait pas capable le Ministère, entre un vote de défiance, une passation de pouvoir et une motion de censure (ou l'inverse, on s'y perd) de nous prendre par surprise. Force est de constater que les limites de l'indécence n'étaient pas encore franchies. Frais comme un campeur en plein été indien, le Bulletin Officiel du 4 septembre a officialisé de nouvelles épreuves sorties du chapeau en pleine semaine de rentrée. Ainsi, en mathématiques, il y aura désormais deux sous-épreuves dont une sans calculatrice pour vérifier les automatismes acquis au cycle 4. Autre exemple, en histoire-géographie, les deux sous-parties n'ont plus de barème égal et les élèves devront désormais rédiger un développement

construit de 30 lignes au lieu de 20 auparavant. Sur ce dernier point, on ne demande pas moins aux élèves un exercice de rédaction 50% plus long.

On pourrait se dire qu'on est habitué, que depuis des décennies maintenant, entre les décrets de la réforme du collège publiés par Mme Vallaud-Belkacem un jour de grève et le mépris constant de M. Blanquer à l'égard de la communauté enseignante, rien ne nous surprend plus. Sauf que dans ce cas, en plus d'être une insulte à l'égard des enseignantes, mais visiblement aussi des personnels de direction et surtout des IA-IPR qui n'étaient visiblement pas au courant, c'est un mépris sans précédent à l'égard des élèves pour qui on change les règles du jeu en cours d'année. Que les professeurs principaux de troisième qui ont, comme chaque rentrée expliqué les modalités de passation et d'obtention du DNB, doivent recommencer et passer pour des imbéciles, c'est bien entendu le cadet des soucis du Ministère. Tout comme le fait de ne pas avoir de sujets zéros prêts en même temps que ces annonces. En revanche, que des candidates, qui ne sont même pas au

courant des conditions d'obtention du diplôme qu'ils préparent et vont tenter d'obtenir à la fin de l'année, soient aussi peu considérées, c'est une nouveauté.

Depuis des décennies, les enseignantes dénoncent le peu de considération dont l'institution et la société font preuve à leur égard. Il a fallu attendre que la pénurie soit durablement installée pour que ce sujet émerge un minimum, sans pour autant que des mesures soient prises pour corriger le tir. Aujourd'hui, ce sont même les élèves et particulièrement ceux qui sont en difficulté – car ce sont bien eux qui subissent le plus de ces changements importants et ont du mal à s'adapter – qui sont méprisés. Les maux dont souffre l'éducation sont bien souvent les premiers symptômes des souffrances d'une société. Que les pouvoirs publics entretiennent le mal-être au lieu de tenter de le résorber est une faute sur tous les plans. Un changement de ministre n'y fera rien car les conséquences seront durables.

Aurélien Borot
secrétaire académique.



Le SNES-FSU est organisé au niveau académique pour répondre à toutes les questions qui se posent aux collègues exerçant leurs missions dans le Second degré. Il mobilise des collègues qui, tout en restant en poste, militent en secteurs organisés pour vous permettre de trouver un interlocuteur qui partage les conditions d'exercice de votre métier d'enseignant-e, CPE, PsyEn, AED, AESH, titulaire ou non-titulaire... Pour mieux les connaître, mettre un visage sur le nom de toutes celles et ceux qui vous répondent, vous aident, vous conseillent au quotidien, suivez le guide!

Secteur PsyEN

Le SNES-FSU Toulouse accompagne et aide les Psychologues de l'Education nationale (PsyEN-EDO) dans leurs carrières et leurs métiers spécifiques. Parce que les missions sont différentes, les conditions d'exercice, notamment en CIO, imposent des référents qui connaissent la réalité du métier, au quotidien.

Ce secteur est désormais pris en charge par Emmanuelle Faradoni, à la suite de Laure Bennassar, qui vous apportera les réponses aux questions de carrières et de métier que vous pouvez vous poser, que vous soyez titulaires ou contractuel.le.s.

Le secteur intervient également en défense des collègues, sur les questions d'implantation des postes par le Rectorat, et a mené ces dernières années un bataille de long terme pour pousser l'administration à réimplanter des postes dans les CIO, là où les besoins étaient les plus criants.

Vous pouvez vous adresser par mail à Emmanuelle Faradoni en utilisant l'adresse générique du SNES-FSU Toulouse : s3tou@snes.edu N'hésitez pas, on a toujours besoin d'un accompagnement syndical efficace, ancré dans le quotidien professionnel!

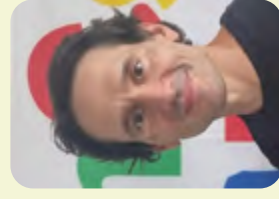
Secteurs Mutations, Carrières et Fin de carrières

Ces secteurs sont portés par une équipe de 4 personnes: Hélène Tressens, Floréal Hemery, Solène Corbara et Laureline Buzin.

Elles sont en charge des questions concernant les mutations, affectations et recours, le suivi des rendez-vous de carrière, des promotions et avancement et des congés de formation. Le secteur peut aussi vous accompagner dans la préparation de votre retraite.

Pour nous contacter :

mutations@toulouse.snes.edu ou carrieres@toulouse.snes.edu



Secteur Contentieux



Retour immédiat de l'être aimé, chance au tirage et au grattage, ascension professionnelle fulgurante... non le secteur contentieux ne pourra pas vous y aider. En revanche, il vous accompagne pour toutes les démarches concernant des points de litige avec l'administration (locale ou rectorale). Pour des questions d'ordre juridique, des obligations de service, des problèmes de paiement ou tout ce qui concerne vos droits et vos obligations, nous vous accompagnons.

Secteur Retraité-es

Estimer le montant de sa pension, choisir judicieusement sa date de départ, faire sa demande... en un mot préparer son départ à la retraite n'est pas toujours chose simple. Les mili-

Secteur Stagiaires

Notre rôle ? Accompagner, conseiller les collègues dans leur entrée dans le métier, dans toutes les étapes du début de carrière : affectations, mutation, titularisation... Public ciblé ? Stagiaires SOPA, AED-prépro, contractuel·les alternants, stagiaires à mi-temps et à temps plein. stagiaires@toulouse.snes.edu



Ne restez pas seul·e face à l'administration

Le Snés-FSU

est à vos côtés !



Secteur AED-AESH du SNES-FSU de Toulouse permet de répondre à toutes les questions liées aux AED et aux AESH (statut, contrats, fonctions, frais divers, indemnités, autres...) et permet également de défendre les intérêts de la profession (titularisation, CDI...). Alors n'hésitez pas à nous contacter : aed-aesh@toulouse.snes.edu



Secteur Santé

Le secteur comprend actuellement deux militantes qui animent une permanence tous les jeudis après-midi. Elles renseignent et accompagnent les collègues qui ont des problèmes de santé tout au long de leurs démarches administratives (congrés maladie, adaptations de poste, bonifications médicales lors des mutations, accidents de service, prise en compte du handicap, reconversions pour raisons médicales etc.).

sante@toulouse.snes.edu



Secteur Non-Titulaires

Le SNES-FSU Toulouse met à la disposition des collègues contractuel·les un contact direct avec les représentant·es élu·es en CCP (Commission Consultative Paritaire). L'expérience de ces collègues, engagé·e.s depuis des années sur les questions de précarité et de défense spécifique des personnels est un atout de leur action : contrats, conditions de travail et de rémunération, droits généraux, défense individuelle dans les changements d'échelons ou l'accès au CDI... Il y a toujours un sujet pour lequel Agnès Akielewicz, Hélène Galichet et Mehdi Tchina peuvent vous aider.

Pour nous contacter : nonstitu@toulouse.snes.edu



Secteur C.P.E.

Le Secteur C.P.E. du SNES-FSU Toulouse est animé par deux co-responsables qui sont Conseiller·es Principales d'Éducation : Carole Garnier et Valérie Ramond. Elles sont toutes deux en poste : l'une au LGT Déodat de Séverac à Toulouse et l'autre au Lycée Général Pierre Bourdieu à Fronton.



Elles bénéficient d'une décharge syndicale qui leur permet de tenir une permanence physique les mercredis des semaines paires dans les locaux du SNES-FSU de 09h30 à 16h30 (05 61 34 38 36). En dehors de cette permanence, vous pouvez les contacter par courriel : cpe@snes-toulouse.edu ou sur leurs portables respectifs : 06 51 73 37 04 ou 06 16 99 70 53. Le secteur CPE répond à toutes vos questions sur le métier (horaires, logement par NAS et astreintes, situations particulières, ...), il accompagne les collègues personnellement en cas de difficultés, il assure le suivi des personnels dans les opérations liées à la carrière : PPCR, mutation, congé formation, ...

Elles suivent aussi bien les titulaires, les contractuel·les que les stagiaires si besoin en lien avec le secteur non-titulaires ou stagiaires en fonction des problématiques évoquées.

Tous les ans, un stage académique ouvert à toutes et à tous, syndiqué·e.s ou non, est organisé. Il revient sur l'actualité de la catégorie, répond aux attentes des collègues, permet de se rencontrer et d'échanger, ... Lors de ce moment, sont aussi abordées des questions « métiers » : autisme, égalité hommes-femmes, identité des CPE... Bref, une question, un doute, ne restez pas isolé·e, contactez le secteur C.P.E.

www.toulouse.snes.edu - 05 61 34 38 51

Les responsables du SNES-FSU dans l'Académie

Secrétaire général



Pierre PRIOURET
Secrétaire général
SNES-FSU Toulouse

Secrétaires académiques



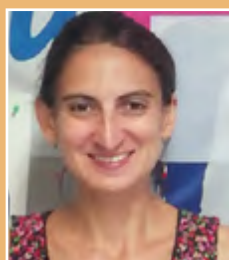
Aurélien BOROT
co-secrétaire
académique



Hélène TRESSENS
co-secrétaire
académique



Sylvain LAGARDE
co-secrétaire
académique



Perrine SIMONUTTI
co-secrétaire
académique

Trésorière Académique



Nathalie CHARTON



La section académique est animée par un secrétariat collégial de 5 membres comprenant 1 secrétaire général et 4 secrétaires académiques. Le secrétaire général est le porte-parole du SNES académique auprès du Recteur, du secrétaire général et des responsables académiques du rectorat ainsi que de ceux du Conseil régional.

Les secrétaires académiques coordonnent l'activité de secteurs plus spécialisés.

Les responsables départementaux représentent le SNES-FSU dans les instances départementales et animent l'action syndicale au niveau local.

GERS

Permanence le jeudi de 9h30 à 16h.
Chemin de la Rhétourie 32000 Auch
06 84 67 78 92
SNES32@toulouse.SNES.edu



Jocelyn PETIT
co-secrétaire
SNES-FSU 32



Perrine SIMONUTTI
co-secrétaire
SNES-FSU 32



Lucile ROUVELLAC
co-secrétaire
SNES-FSU 32

HAUTES PYRÉNÉES

École Jules Ferry, 7, rue A. Breyer, Tarbes
05 62 34 38 24 - 07 86 70 82 89
SNES65@toulouse.SNES.edu



Frédérique LEMAIRE
co-secrétaire SNES-FSU 65



Marc POULOU
co-secrétaire
SNES-FSU 65



Sandra ROGER
co-secrétaire
SNES-FSU 65

LOT

80, rue des Jardiniers - 46000 Cahors
SNES46@toulouse.SNES.edu
Port. 06 33 61 57 70

Secrétaires départementaux



Florence CABRIT
co-secrétaire
SNES-FSU 46



Anne-Marie BONHOMME
co-secrétaire
SNES-FSU 46



Hélène TRESSENS
co-secrétaire
SNES-FSU 46



Lise Haudry
co-secrétaire
SNES-FSU 46

TARN ET GARONNE:

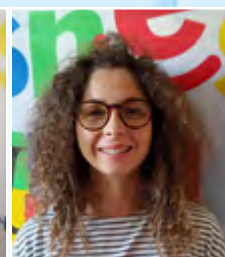
Permanences les mardis de 9h à 12h00
et les mercredis de 14h à 16h
23, grand rue Sapiac, Montauban 82000
06 37 45 68 61
SNES82@toulouse.SNES.edu



Olivier ANDRIEU
co-secrétaire
SNES-FSU 82



Camille LESCURE
co-secrétaire
SNES-FSU 82



Émilie MENASPA
co-secrétaire
SNES-FSU 82

HAUTE-GARONNE

Permanences mardi
toute la journée
et jeudi après-midi
2, avenue Jean Rieux
31500 Toulouse
05 61 34 38 37
SNES31@toulouse.SNES.edu



Mélanie CURÉ
co-secrétaire
SNES-FSU 31



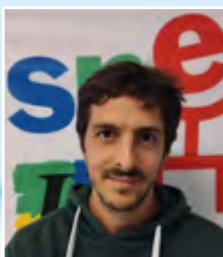
Pierre MONTELS
co-secrétaire
SNES-FSU 31



Cécile BELOTTI
co-secrétaire
SNES-FSU 31

ARIÈGE

Maison des Associations
1, avenue de l'Ariège - Foix 09000
05 34 09 35 97 - 06 03 97 44 75
SNES09@toulouse.SNES.edu



Aurélien BUZIN
co-secrétaire
SNES-FSU 09



Laurent MURATI
co-secrétaire
SNES-FSU 09

AVEYRON:

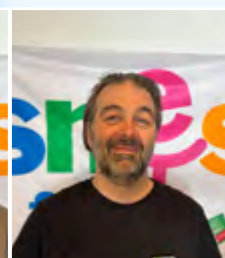
Permanence: le mardi 9h à 12h et de 14h à 17h.
Contacts téléphoniques (mardi et jeudi):
Tél/Fax: 05 65 78 13 41 - 06 84 22 62 17
8, rue de Vienne - 12000 Rodez
SNES12@toulouse.SNES.edu



Émilie MAFFRE
co-secrétaire
SNES-FSU 12



Sylvain LAGARDE
co-secrétaire
SNES-FSU 12



Nicolas GOMBERT
co-secrétaire adjoint
SNES-FSU 12

TARN

Permanences: mardi 10h-16h
201, rue de Jarlard, 81000 Albi - 07 82 91 92 76
SNES81@toulouse.SNES.edu



Benoît FOUCAMBERT
co-secrétaire
SNES-FSU 81



Christine AVELLANA
co-secrétaire
SNES-FSU 81



Laureline BUZIN
co-secrétaire
SNES-FSU 81



Hélène GALICHET
co-secrétaire
SNES-FSU 81

Contestation de l'avis final de votre rendez-vous de carrière :

Le 8 septembre les appréciations provisoires, dites « recteur », ont été communiquées aux collègues. Depuis la disparition des CAPA il ne reste plus, pour les collègues, que la possibilité de contester individuellement en formulant un recours.

L'an dernier 28 % des recours en CAPA ont été réévalués favorablement, sans compter les recours gracieux.

Au vu de ces résultats le SNES-FSU invite donc les collègues à contester leur appréciation PPCR et à nous contacter

(carrieres@toulouse.snes.edu) afin de ne pas laisser passer les délais de recours et d'être aidé.e.

Si votre recours gracieux n'a pas abouti (réponse négative du rectorat ou absence de réponse dans les 30 jours) nous vous rappelons que vous devez déposer une seconde contestation de votre appréciation finale en demandant bien la saisine de la CAPA.

Changement pour les agrégé.es : depuis l'année dernière toutes les opérations de contesta-

tion du PPCR se font en académie et plus au niveau ministériel.

Le SNES-FSU entend bien combattre toute dérive managériale, retrouver de la transparence dans toutes les opérations de gestion des collègues et ainsi agir dans l'intérêt du plus grand nombre !

Pour plus d'information, consulter le site académique.

INTER 2026 :

L'importance de se faire accompagner et conseiller

La première phase des mutations, dite interacadémique, arrive à grands pas. Elle débutera probablement mi-novembre mais les dates précises ne seront connues qu'à la parution de la circulaire nationale début novembre.

Le SNES-FSU, par sa longue expérience et sa connaissance approfondie des règles de mutations, a une expertise reconnue, y compris par l'administration, dans le fonctionnement des mutations.

Comme chaque année, le SNES-FSU vous accompagne et vous conseille dans ces opérations techniques et stratégiques en mettant en place des rendez-vous individuels

téléphoniques de 30 minutes, qui sont réservés aux collègues syndiqué.es.

Consultez notre site internet pour vous préparer et contactez-nous à mutations@toulouse.snes.edu

Quand les commissions existaient, le SNES-FSU faisait rectifier au moins 25% des dossiers pour des barèmes faux ou des vœux mal formulés. En l'absence de commission, il est donc encore plus important d'être suivi.e pendant toutes les phases de cette opération : formulation des vœux, calcul des barèmes, vérification de ceux-ci lors de l'affichage par l'administration et contestation si besoin.

Les stagiaires, des participant.es obligatoires

Les stagiaires, qui doivent se voir affecté.es dans une académie à la rentrée 2026, doivent obligatoirement -à quelques rares exceptions- participer à la phase interacadémique des mutations.

Un stage à leur destination se déroulera le **mardi 4 novembre de 9h30 à 17h au lycée Déodat de Séverac à Toulouse**. Il est ouvert à toutes et tous : syndiqué.es et non syndiqué.es.

Recours mutations INTRA 2025 :

En juin dernier sont tombés les résultats du mouvement INTRA.

Il est toujours possible de contester un résultat de mutation, notamment en cas d'erreur. Des réunions bilatérales se sont tenues les 3 juillet et 28 août pour examiner les recours.

De nombreuses et nombreux collègues ont contacté le SNES-FSU, mais les règles injustement imposées par le gouvernement limitent les possibilités de défense des collègues par une organisation syndicale. Au final, 50% des recours déposés au rectorat ont été défendus par le SNES-FSU.

Nous remercions l'ensemble des collègues nous ayant fait confiance.

Fort de son expertise, le SNES-FSU est intervenu en appui des demandes de correction

effectuées par les collègues syndiqué.es, ce qui leur a permis d'être rétablies dans leurs droits. Selon les années on a rencontré les erreurs suivantes :

- collègues muté.es à tort sur un vœu non formulé ou invalide.
- collègue non muté alors qu'il a le barème.
- suppression d'un participant obligatoire.
- permutations entre 2 collègues sans qu'aucun autre demandeur ne s'intercale au barème.
- mutation définitive obtenue très tardivement après rectification d'une erreur sur situation prioritaire.
- mutation modifiée pour respecter une simultanée.

Pour une erreur corrigée, combien subsistent dans les résultats de collègues n'ayant pas contacté le SNES-FSU ?

Le SNES-FSU Toulouse est intervenu à plusieurs reprises pour dénoncer des problèmes liés à l'algorithme et montrer les erreurs liées à l'absence d'intervention humaine dans les dernières phases d'affectation. Il continue à demander le retour à l'examen individuel de toutes les demandeur.euses en commission paritaire.

*Hélène Tressens, Laureline Buzin,
Solène Corbara et Floréal Hemery
secteur mutations et carrières*



À VOS AGENDAS !

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Réunion de
rentrée
spéciale
stagiaires
par le SNES-FSU

Avis final
recteur
Rdv de carrière :
J'ai 30 jours
pour faire
un recours
gracieux

Le SNES
vous
accompagne !

Avis final
recteur
Rdv de carrière :
Je fais appel
et conteste
l'avis final du recteur
et je saisis la CAPA

Le SNES
vous
accompagne !

Demande de
congés bonifiés

5 - 26 novembre
Début de
la phase INTER
des mutations

Demande du congé
de formation
(mi-novembre à mi-décembre)

Demande
de temps partiel
ou reprise à temps plein

Droit à 12 jours
par an pour congés
de formation syndicale
avec traitement intégral :
1 mois avant !
Tous nos stages sur notre
site.



Janvier

Février

Mars

Avril

Acte de
candidature pour
accès au corps
des agrégés par
liste d'aptitude

14 - 28 janvier
Vérification des
vœux et
barèmes INTER
et contestation si erreur

Avis final
recteur
Rdv de carrière :
CAPA de
contestation

Résultats
accès accéléré
aux échelons 7 et 8

CAPA congé
formation

11 mars
Résultats de
la phase INTER et
recours
+ début de la
phase INTRA

31 mars
Date limite pour demande
de temps partiel ou disponibilité
sur autorisation

Compléter CV iprof
pour avis classe Ex

Le SNES
vous
accompagne !

Temps partiel refusé ?
Je saisis la CAPA.

Mai

Juin

Juillet

Août

Vérification des
vœux et
barèmes INTRA
et contestation si erreur

Le SNES
vous
accompagne !

Consultation
des avis IPR et CE
pour la classe Ex

Résultats de
la phase INTRA
et recours

Résultats accès à
la Hors Classe
et à la Classe Ex

Date limite
pour demande de
temps partiel de droit

CAPA titularisation
et refus de
temps partiel

Affectation
des stagiaires

1ères affectations
des TZR



Nouveaux dans
l'académie,
mettez à jour
votre espace
adhérent SNES-FSU

Affectation
des TZR et
des contractuelles

Les militantes
du SNES
accueillent
les stagiaires sur
les sites
des INSPE

Enseignants, CPE, AED, AESH,
Le SNES-FSU est toujours à vos côtés !!

*Dates sous réserve de modification

FORMATION SYNDICALE 2025-26



16
Octobre

Comment résister au “New Management” public ?

 Toulouse

Intervenant.es : **Evelyne Bechtold-Rognon, Marc Hennetier**

7
Novembre

Non-titulaires : des droits, des devoirs, des revendications à faire vivre et concrétiser

 Toulouse

Intervenantes : **Hélène Galichet, Agnès Akielewicz**

18
Décembre

Lycée et enseignement supérieur

 Toulouse

Intervenante : **Claire Guéville**

13
Janvier

Agir en CA et comprendre la répartition de la DHG

 Toulouse

Intervenants : **Aurélien Borot, Sylvain Lagarde**

23
Janvier

Filles et mathématiques : l'équation impossible ?

 Toulouse

Intervenant.es : **Marianne Blanchard, Pierre Priouret**

12
Février

Femmes et syndicalisme : les luttes sociales d'hier à aujourd'hui

 Toulouse

Intervenantes : **Mathilde Larrère, Sigrid Gérardin**

Secteur Formation Syndicale / Perrine SIMONUTTI et Laure SOUBSOL
formation.syndicale@toulouse.snes.edu

Le SNES-FSU est à vos côtés !

Le syndicat qui **informe**, **accompagne** et **défend** les personnels sur tous les plans : carrière, métier et conditions de travail

Mutations Inter

" Je tenais à vous informer que le barème retenu pour le mouvement inter correspond enfin à ma situation familiale ! C'est vraiment une vraie victoire d'avoir réussi à obtenir cela, et je tenais à vous remercier pour votre soutien, votre intervention au ministère et votre aide tout au long de cette démarche/ce combat ! C'est précieux de sentir le soutien du syndicat dans ces moments-là, alors merci encore pour votre accompagnement et votre mobilisation. "

Mutations Intra

" Je tenais sincèrement à vous remercier très, très, très chaleureusement pour votre investissement, votre écoute et votre réactivité. Grâce à votre travail et à vos interventions, j'ai pu bénéficier de tous les points auxquels je pouvais prétendre. J'ai obtenu un poste qui dépasse toutes mes attentes. Pour tout ça, merci. "

Stages syndicaux

" J'ai assisté à la réunion d'information pour préparer la demande de retraite lundi dernier : je tenais à remercier l'ensemble des intervenants pour la qualité des informations que vous nous avez fournies et votre réactivité face aux questions individuelles qui vous étaient posées. "

Recours

" Merci pour votre réponse et votre aide, j'ai eu l'agréable surprise de recevoir un avis favorable à ma demande de révision d'affectation ! "

Stagiaires

" Je tiens tout particulièrement à remercier les militant.es du Snes-Fsu toulouse pour leur bienveillance, leur écoute et leurs précieux conseils. Je compte donc adhérer dès Août pour être bien accompagné et guidé l'an prochain. Merci à tous et à toutes pour votre travail !!! "

Retraite et Fin de carrière

" Merci beaucoup, pour les informations, le temps passé à étudier le dossier et les conseils. Je vais contacter les Assurances Retraites pour récupérer les 2 trimestres en question. Bonne continuation. "

" Grâce à vos simulations et conseils très précis, dont je vous remercie encore, je serai en retraite progressive à 50% la rentrée prochaine pour 7,5 heures/ semaine. "

Frais Chorus

" La situation des frais sur chorus s'est enfin débloquée ! J'ai pu renseigner mes frais de toute l'année scolaire.... il y a dix jours, ils ont été validés rapidement. C'est fait pour cette année, en espérant que cela aille mieux l'année prochaine... Merci pour votre accompagnement et vos interventions. "

Recours PPCR

" J'ai reçu une réponse favorable à ma demande de recours gracieux, mon appréciation est passée à "Excellent". Je vous remercie chaudement pour votre aide et vos conseils. "

Adhérer au SNES-FSU c'est faire une **démarche individuelle** mais c'est aussi s'inscrire dans une **ambition collective** : parce que c'est vouloir se donner les **moyens de peser**, de **construire un rapport de force efficace** et c'est **refuser de renoncer à lutter** pour l'amélioration de nos métiers et pour un projet éducatif émancipateur.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Le SNES-FSU aux côtés des stagiaires



Jusqu'à fin juillet nous avons accompagné les stagiaires dans leur affectation au sein de notre académie que ce soit dans leurs recours ou pour les informer de leurs droits. Ce travail a été poursuivi lors d'une visio le mercredi 3 septembre où les questions ont été nombreuses !

Dès août les militant.es du SNES-FSU présent.es sur les 3 sites de l'INSPE ont remis aux stagiaires un tote bag bien rempli : guide de survie de la rentrée, bulletin d'adhésion et bulletin syndical académique spécial stagiaires. Les questions liées aux différents statuts de stagiaires, la quotité des temps

de formation, d'exercice et d'observation, la titularisation, les mutations sont autant de points qui y sont traités. Pour les éclaircir, le secteur « stagiaires » est présent **tous les mardis de 11h30 à 13h en alternance sur les sites de Rangueil et de Croix de Pierre.**

La diversité des statuts - stagiaires à mi-temps, à plein temps, les étudiant.es en situation de pratique accompagnée et d'observation (SPA), les contractuel.les alternants et les « AED prépro » - nécessite en effet une information

C'est pourquoi nous organisons un stage sur les mutations inter-académiques le mardi 4 novembre 2025 de 9h30 à 16h30 au lycée Déodat de Séverac à Toulouse. Ce stage abordera aussi les droits et les devoirs que confère le statut de fonctionnaire stagiaire. Un temps sera consacré aux échanges et retours d'expérience concernant cette année de stage.

Nous rappelons par ailleurs que la formation syndicale pour les stagiaires est un droit.



sur les droits des stagiaires et sur les aides qui peuvent leur être apportées. Confronté.es aux conséquences des dernières réformes, les stagiaires tout comme les étudiant.es doivent

en effet s'adapter continuellement. Être accompagné.e par le SNES-FSU c'est dans ce contexte faire partie d'un collectif et agir pour préserver ses droits.

Cette année qui est celle de la titularisation pour nombre de stagiaires, est aussi celle des mutations. Le serveur du Rectorat ouvrira mi-novembre, après parution de la circulaire.

Après s'être inscrit.e au stage sur notre site internet, une demande d'autorisation d'absence de droit doit être déposée auprès du recteur, via le chef d'établissement un mois avant le stage soit avant le 4 octobre (au secrétariat de l'établissement même si le stage a lieu pendant une journée de formation à l'INSPE).

L'action du SNES-FSU auprès des stagiaires prend ici toute son ampleur. Ces stages qui jalonnent l'année de formation permettent ainsi de poursuivre ces temps d'échanges que ce soit tant au niveau des mutations, de la titularisation ou de la formation continue. Ils s'accompagnent d'un suivi personnalisé pour nos adhérent.es. Pour se syndiquer il suffit de souscrire en ligne. Le coût réel de l'adhésion est de 38 euros après déductions d'impôt pour les stagiaires certifié.es et de 41 euros pour les agrégé.es stagiaires.

*Maeve Le Quentrec et Camille Foa
secteur stagiaires*





PSC : le SNES-FSU avec vous !

La mise en place de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) est prévue au 01/05/26.

La phase d'affiliation des actif.ves à la nouvelle mutuelle complémentaire choisie par le MEN (MGEN) s'ouvrira pour notre académie courant janvier-février.

Des informations importantes seront régulièrement envoyées sur votre adresse électronique professionnelle, qui doit donc être impérativement relevée : 20 jours seulement sont prévus pour réaliser ces opérations obligatoires (sauf cas de dispense, à la marge).

Le SNES-FSU s'organise dès à présent pour renseigner les collègues et les épauler si besoin.

AED et AESH : réclamez rapidement les arriérés du rectorat sur vos primes REP /REP +

Le Conseil d'état a confirmé cet été l'obligation faite au ministère de verser les primes dues aux AED et AESH qui ont exercé, au moins partiellement, en Éducation prioritaire. La décision a un effet rétroactif : le SNES, avec la FSU, est intervenu auprès du rectorat et du ministère pour obtenir le versement systématique des sommes dues pour celles et ceux qui ont des services à faire valoir depuis le 26/08/2015.

Il est néanmoins conseillé de réclamer individuellement et sans tarder ces sommes. Contactez-nous sans tarder (aed-aesh@toulouse.snes.edu) pour recevoir un modèle de réclamation à adresser au rectorat.

Pierre Priouret

secrétaire général SNES-FSU Toulouse

Les retraité·es mobilisé·es aux côtés des actif·ves

L'ex premier ministre Bayrou a tenté d'instaurer une « guerre des générations » en rendant les « boomers » (les retraité·es) responsables de la dérive des finances publiques et en les présentant comme des nanti·es égoïstes. Cette campagne, soutenue par le Medef et abondamment relayée par les médias vise à dégager la responsabilité des gouvernements successifs sur l'assèchement des recettes de l'État par des baisses d'impôts pour les plus riches et cacher la part des dépenses publiques (211 Mds € selon le rapport du Sénat) octroyée aux entreprises sans contrepartie ni contrôle. Or, pour ces « boomers », les différentes réformes depuis 30 ans ont eu pour résultat de baisser le montant des pensions. Le taux de remplacement médian qui était de 79,2 % pour les personnes nées en 1938 a chuté à

74,7 % pour celles nées en 1950. Le montant des pensions des nouveaux retraités est très inférieur au niveau moyen de l'ensemble des retraité·es (100€ en 2023). Contrairement à une légende urbaine, le niveau de vie des retraité·es est inférieur au niveau de vie moyen des français·es depuis 2022.

Le nouveau ex-premier ministre Lecornu ne semble pas en rupture avec la politique du précédent. Les projets délétères pour les retraité·es subsistent : gel des pensions alors que, depuis l'accession au pouvoir d'E. Macron, la baisse de pouvoir d'achat est d'au moins 6 %, gel des prestations sociales alors que le montant de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées) est au-dessous du seuil de pauvreté, suppression de l'abattement fiscal de 10 % alors que la taxe Zucman est rejetée...

Auxquels s'ajoutent les mesures de diminution de la protection sociale (doublement des franchises médicales, remise en cause des ALD...) qui touchent davantage les personnes âgées.

Les retraité·es ne peuvent accepter d'être la cible privilégiée des attaques contre le monde du travail et l'État social. Aussi il·elles sont mobilisé·es aux côtés des actif·ves pour exiger un budget 2026 qui réponde aux exigences des salarié·es, privé·es d'emploi, précaires, retraité·es, jeunes. Ils et elles affirment leur exigence d'un autre projet de société en proposant des alternatives en matière de justice sociale et fiscale. Ils et elles appellent à participer aux initiatives qui popularisent les 80 ans de la Sécurité Sociale.

Monique Theulé

secteur retraité·es

Le Rectorat de Toulouse, mauvais payeur condamné et multirécidiviste

Nous avons déjà évoqué dans ces pages les condamnations nombreuses du rectorat par le Tribunal Administratif et le fait que des dommages et intérêts sont de plus en plus accordés par les juges qui visiblement prennent conscience de la façon dont le Rectorat de Toulouse traite ses agents est dans bien des cas scandaleuse.

Visiblement, pourtant peu avare en leçons de morale, le Rectorat continue à être mauvais payeur.

Par exemple, des collègues sont toujours en attente du paiement des frais de déplacements de l'année dernière. Le SNES-FSU continuera d'intervenir autant qu'il le faut pour que ces situations soient régularisées au plus vite et d'accompagner les collègues jusqu'au tribunal si nécessaire.

Aurélien Borot

secrétaire académique

FICHE RECETTE #1

RÉTABLIR L'ISF



FACILE



3 MOIS (le temps du vote du budget)

COMMENT FAIRE ?

Rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) dans une version renouée, avec une surtaxe climatique

COMBIEN ÇA RAPPORTE ?

15 Mds d'€*

* estimation OXFAM



FICHE RECETTE #2

INSTAURER LA TAXE ZUCMAN



FACILE



3 MOIS (le temps du vote du budget)

COMMENT FAIRE ?

Instaurer un impôt plancher de 2% sur le patrimoine des 1800 plus grosses fortunes

COMBIEN ÇA RAPPORTE ?

20 Mds d'€*

* Estimation Observatoire européen des fiscalités



FICHE RECETTE #3

RENFORCER LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES



FACILE



3 MOIS (le temps du vote du budget)

COMMENT FAIRE ?

Augmenter la taxe sur les transactions financières (TTF), qui porte sur les achats et ventes d'actions

COMBIEN ÇA RAPPORTE ?

11 Mds d'€*

* estimation OXFAM



FICHE RECETTE #4

TAXER LES SUPERPROFITS



FACILE



3 MOIS (le temps du vote du budget)

COMMENT FAIRE ?

Taxer les profits exceptionnels des entreprises qui ont bénéficié de l'inflation

COMBIEN ÇA RAPPORTE ?

20 Mds d'€*

*Alliance écologique et sociale



Pour rejoindre le SNES-FSU

Tél. 05 61 34 38 51

2, avenue Jean-Rieux — 31 500 — Toulouse

Accès bus : bus L1 ou L8 (arrêts Périssé ou Place Dupuy, Port Saint-Étienne), 27 (arrêt Seel), 66 et 31 (arrêt grand-Rond)

Accès métro : ligne B, station F. Verdier.

Permanences en période scolaire tous les après-midis du lundi au vendredi de 14 heures à 17 heures
Possibilité de prise de RDV pour les syndiqués avec les secteurs pour un suivi plus personnalisé.

Adresse électronique générale :

s3tou@SNES.edu

Qui fait quoi ?

La section académique met à votre disposition plusieurs adresses électroniques pour un suivi adapté à votre situation ou vos questions.

Adhésion — syndicalisation

tresorerie@toulouse.SNES.edu

Carrière

Pour toutes les questions concernant la carrière et/ou le statut : avancement, promotion, évaluation, traitement, congés... écrivez selon votre catégorie :

AED et AESH :

aed-aesh@toulouse.SNES.edu

Agrégé.es et certifié.es :

carrieres@toulouse.SNES.edu

CPE :

cpe@toulouse.SNES.edu

Non-titulaires enseignants :

nontitu@toulouse.SNES.edu

Stagiaires et

Etudiants-contractuels-alternants :

stagiaires@toulouse.SNES.edu

Retraités :

enretraite@toulouse.SNES.edu

Psy-EN :

psyen@toulouse.SNES.edu

Mutations / Affectations / TZR

Pour toutes les questions concernant le mouvement : mutations, affectations, compléments de service...

mutations@toulouse.SNES.edu

Santé

sante@toulouse.SNES.edu

Pour préparer sa retraite

retraites@toulouse.SNES.edu

Stages syndicaux

Formation syndicale

formation.syndicale@toulouse.SNES.edu

Contacter les S2 pour toutes les questions concernant le fonctionnement de l'établissement, les dotations, les budgets :

Ariège : sn09@toulouse.snes.edu

Aveyron : sn12@toulouse.snes.edu

Haute-Garonne : sn31@toulouse.snes.edu

Gers : sn32@toulouse.snes.edu

Hautes-Pyrénées : sn65@toulouse.snes.edu

Lot : sn46@toulouse.snes.edu

Tarn : sn81@toulouse.snes.edu

Tarn-et-Garonne : sn82@toulouse.snes.edu

Site académique

www.toulouse.SNES.edu

Crédit Mutuel
Enseignant